



CIAN

Conseil français des investisseurs en Afrique

La Lettre du CIAN

Juin / Juillet 2018

Conseil Français des Investisseurs en Afrique

Edito

Faut-il abandonner l'Afrique ?

« Faut-il abandonner l'Afrique ? », cette question est le titre de l'article écrit par Vincent Bolloré dans le *Journal du Dimanche* du 29 avril dernier.

A titre personnel et comme beaucoup d'entre vous, je suis choqué de voir étaler dans les journaux des allégations non jugées qui mettent à mal l'image d'un groupe mais aussi et quoi que vous en pensiez, celle de nous tous, qui travaillons, investissons, commerçons sur le Continent.

La présomption de culpabilité, plutôt que la présomption d'innocence, est devenue semble-t-il la règle du tribunal médiatique.

Si le discours politique, spécialement ces derniers temps, est positif et pragmatique, comme nous l'avons entendu lors de la venue de Franck Paris au déjeuner du CIAN du 9 avril, ce n'est pas encore le cas à tous les niveaux de l'administration, des politiques et des médias.

Entre la Loi Sapin II et cette affaire, malgré le fait que nous soyons par essence optimistes et entreprenants, nous sommes un peu démoralisés et si je peux me permettre de vous interpeller, Monsieur

Bolloré, la question que vous auriez pu poser est « Faut-il abandonner la France pour travailler en Afrique ? ».

Beaucoup l'ont fait et ceux qui sont restés, comme vous et comme nous, ont-ils eu tort ?

Allons ! Comme vous l'avez dit, « La France a plus besoin de l'Afrique que l'inverse. » et n'oublions jamais que le monde entier rêve de nos positions, même si elles s'érodent sur ce Continent que nous croyons tous doté d'un riche avenir.

Je ne critique pas la Justice ; qu'elle passe !

Mais le tribunal de l'opinion est dévastateur pour les hommes, les entreprises, les réputations et singulièrement, dans ce cas précis, pour l'image de la France.

« Si vous faites des affaires avec la France, vous aurez les magistrats français dans les pattes. » : phrase tirée d'un article de Denis Tillinac qui n'est pas, je l'espère, ce que retiendront les Etats avec lesquels justement nous essayons de faire des affaires. Cependant, je le crains.



Alexandre Vilgrain,
Président

BAROMETRE DU CIAN

Chaque année, le CIAN publie avec le MOCI l'évaluation des dirigeants sur les perspectives de leur entreprise dans le pays affaires et leur appréciation de l'environnement des affaires.

L'enquête sera lancée à la fin de l'été. Nous comptons sur vous pour la relayer, le moment venu, auprès de vos implantations africaines. Merci !



ACTIVITES DU CIAN

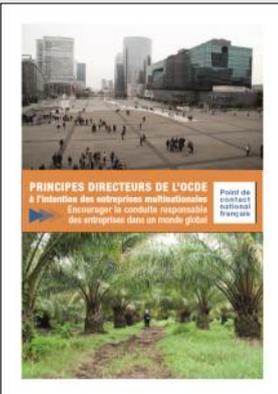
En savoir plus

Commission RSE

Pierre-Samuel Guedj, président
ps.guedj@affectionmutandi.com

PCN DE L'OCDE

L'OCDE, dont le siège est à Paris, promeut le libre-échange, la démocratie pluraliste et le respect des Droits de l'Homme. Dès 1976, elle a édité ses Principes directeurs à l'intention des multinationales, qui ont été révisés en 2000 et 2011 afin d'intégrer la protection de l'environnement, les droits de l'Homme, la diligence raisonnable et la responsabilité en matière de chaîne d'approvisionnement. Chacun des 48 Etats adhérant à ces Principes (35 Etats membres de l'OCDE et 13 non-membres), doit établir un Point de Contact National (PCN) qui veille au respect de ces Principes et traite les « plaintes » contre les entreprises.



Informations

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/pcn>
 Principes directeurs de l'OCDE
mneguidelines.oecd.org
 Recommandations sectorielles
<http://mneguidelines.oecd.org/guidelines/>

PPLAAF

<https://pplaafrg.fr/>
Lumumba papers
lumumbapapers.info
evenement/forum-afrique-2018/retour-sur-evenement/

Commission Sûreté

Arnaud Kremer, président
arnaud.kremer@iremos.fr

Croissance Peace

www.croissancepeace.org

Commission RSE – CIAN

Paris, 12 avril

Pierre-Samuel Guedj, président de la Commission, avait invité **Maylis Souque**, secrétaire générale du Point de Contact National (PCN) de l'OCDE pour la France, à expliquer le mécanisme de contrôle et de règlement des différends.

Organe tripartite indépendant, le PCN français est animé et présidé par la Direction du Trésor, qui représente l'Etat. Y siègent également six syndicats et le MEDEF. Il établit ses décisions dans le cadre d'un dialogue régulier avec les instances de l'OCDE, les PCN des autres Etats, les ONG et la société civile.

En France, 12 saisines de fait ont été instruites. L'instruction d'un dossier prend environ un an. Lors de son enquête, le PCN attend une collaboration efficace des entreprises mises en cause, la preuve de leur volonté de corriger de mauvaises pratiques et de renforcer leur vigilance. Mme Souque estime qu'en Afrique, les saisines sont susceptibles de porter en particulier sur le respect des droits des travailleurs. Dans le cadre de sa mission d'information et de prévention, l'OCDE édite des documents sectoriels avec des recommandations (industries du textile, industries extractives, filières agricoles etc.).

Henri Thulliez, a ensuite présenté la Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique. Cette initiative portée par des avocats et défenseurs des droits, vise à accompagner et protéger les personnes de la société civile africaine qui, parce qu'elles dénoncent des scandales de corruption ou d'atteinte aux droits de l'homme dans leur pays ou leur entreprise, sont menacées dans leur sécurité personnelle. L'ONG aide à la création des outils d'information (portails d'information, hotlines sécurisées, dossiers de presse et plaidoyers) qui vont permettre à la dénonciation de prendre une ampleur internationale, comme dans l'affaire Zuma ou le scandale des Lumumba Papers.

Commission Sûreté – CIAN

Paris, 19 avril

Afin d'illustrer la mise en pratique d'une politique Sûreté de groupe, **Arnaud Kremer**, président de la Commission avait sollicité le témoignage de **Jean-Louis Kibort** directeur Sûreté de L'OREAL depuis 2016. Reportant régulièrement au PDG, très attaché à la sécurité des salariés du groupe, il a depuis sa prise de fonction, développé des outils de veille et d'analyse et favorisé l'implication des collaborateurs dans l'analyse des incidents.

Si les activités de production ou les départements fonctionnels de L'OREAL ne sont pas installés dans des zones à risques ni la cible de menaces déclarées, certains collaborateurs, comme les responsables du développement durable, peuvent ponctuellement se rendre dans des endroits plus dangereux. De manière classique, les pays sont classés par niveau de dangerosité et un déplacement dans un pays « rouge » requiert une autorisation du Comex. Dans le cas où des commerciaux doivent se rendre en zone orange, le département Sûreté peut s'assurer de créer une « bulle de sécurité » autour de leur mission.

Le dispositif mis au point par le département Sûreté du groupe est relayé dans chaque pays par un interlocuteur désigné, qui reporte les incidents, est en charge des audits sûreté et de la mise à jour du POB (*Personnal On Board*, listing des salariés et de

leur famille). Un numéro d'urgence est à la disposition de tous et accessible 24/24.

Tous les voyages (20.000 déplacements internationaux/an) passent obligatoirement par une application informatique voyage et des supports numériques détaillent les risques pays.

En Afrique, le groupe fonctionne avec des implantations locales et des accords de distribution. Il déploie très peu d'expatriés. Les incidents de sécurité reportés sont peu nombreux et ils concernent majoritairement des vols de produits. Les personnels les plus exposés sur ce continent sont sûrement les auditeurs qui connaissent moins l'environnement dans lequel ils se déplacent.

Enfin, le département sécurité joue aussi un rôle dans l'évaluation des futures implantations et des partenaires pressentis.

Industrialisation de l'Afrique – CROISSANCE PEACE

Paris, 26 avril

Pour sa troisième conférence internationale Croissance Peace a de nouveau rempli l'auditorium de l'Assemblée nationale. Après l'ouverture par **Ludovic Emanuely**, président de l'ONG et de **Lansana Kouyaté**, ancien premier ministre de la Guinée et ancien secrétaire exécutif de la CEDEAO, les débats sur les secteurs porteurs et la capacité du Continent à développer ses industries ont commencé.

Ambassadeurs (Sénégal, Ghana), anciens ministres africains, présidents d'association, professeurs et représentants de groupement d'entreprise ont apporté leur contribution. **Etienne Giros** représentait le CIAN.

Commission Sûreté – CIAN

Paris, 15 mai



Lors de cette réunion de la Commission Sûreté, présidée par **Arnaud Kremer**, le **Colonel Sausin** a d'abord rappelé les missions extérieures de la gendarmerie française.

Outre la protection des intérêts français comme les Ambassades ou internationaux comme les bureaux de l'ONU, les forces de la Gendarmerie sont engagées pour lutter plus efficacement contre le terrorisme, la criminalité environnementale et l'immigration irrégulière au sein de l'espace européen mais aussi pour accompagner les zones en crise comme au Sahel, dans le bassin méditerranéen et au Proche-Orient.

Dans la bande sahélo-saharienne, quelques officiers de Gendarmerie sont stratégiquement à des postes d'influence pour la conduite des opérations de maintien de la paix au côté des alliés et des armées

locales. En complément, une centaine de missions d'experts de courte durée permettent d'accompagner le dispositif et d'élever le niveau de formation des troupes.

Interrogé par les participants, le Colonel a souligné les points critiques de la région sahélo-saharienne. Au Mali, on remarque la descente du terrorisme vers le sud et l'inquiétude pour Ouagadougou est plus vive. La période électorale risque effectivement d'être agitée et une réflexion est en cours sur la protection des votes. Le Sénégal, par ailleurs calme, est exposé dans la zone des trois frontières (Mauritanie, Mali).

D'une manière générale, les recommandations aux entreprises sont de repérer où se trouve la prévôté française et pour les implantations fixes d'entrer en relation avec les gendarmes de l'Ambassade pour se faire connaître et être assisté en cas de menace mais aussi pour échanger de l'information et contribuer à la veille sécuritaire.

Commission Santé – CIAN Paris, 17 mai



Pourquoi déployer un programme Santé en entreprise et comment convaincre l'encadrement d'allouer un budget de prévention ? **Erick Maville**, président de la Commission, a proposé d'entendre le témoignage d'**Etienne Riess**, ancien directeur-pays Congo et Niger chez Europ Assistance-GCS et consultant sur ces problématiques et de **Chantal Sayet**, médecin du groupe Bolloré.

Le premier a d'abord rappelé que les salariés africains sont particulièrement sensibles à l'implication des entreprises internationales en matière de santé, très appréciée aussi par les autorités locales. Il a ensuite expliqué qu'il était possible de calculer le ROI d'un programme de santé en évaluant les économies de soin (par exemple en diminuant les évacuations sanitaires très onéreuses), la diminution des journées d'absence et de leurs coûts induits. Il a donné l'exemple d'une entreprise de Guinée qui a pu constater que pour 1 \$ investi le ROI était de 4 \$ pour le paludisme et de 10 \$ pour le VIH sida. Ces chiffres sont à calculer pour chaque entreprise en fonction de son implantation et de son coût de main d'œuvre. Dans certaines zones, le paludisme est ainsi à l'origine de 40% des journées d'absence, on voit bien que les actions de prévention s'en trouvent justifiées.

Ces réflexions sont à l'origine du programme Santé Entreprise Afrique élaboré par le CIAN après une étude auprès de ses adhérents et la signature d'un protocole d'accord avec le Fonds Mondial de Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Bientôt lancé en Côte d'Ivoire, il permettra de mener des actions avant la fin de l'année 2018 pour les entreprises volontaires.

Commission Digital – CIAN Paris, 23 mai

« Quelle est la maturité de votre entreprise en matière de

digitalisation en Afrique ? », telle était la question posée par **Jean-Michel Huet**, président de la Commission, au panel d'intervenants qu'il avait sollicités.

« Adolescente, en ce qui concerne l'offre fournie aux clients », a estimé **Hélène Lebedeff**, directrice Industrie Afrique de Veolia Water Technologies, qui explique qu'un cap a été franchi il y a trois ans en créant une BU digitale pour standardiser et déployer une offre. **Thibault Flichy**, directeur Marketing et Digital Afrique de Total, a, quant à lui, évoqué un sujet qui certes passionne certains collaborateurs mais en déroute la plupart. L'Afrique, très friande de digital, peut faire bouger les mentalités car le groupe y accompagne des projets novateurs, portés par des jeunes, qui proposent d'autres modèles de création de valeur. A la station-service, on pourrait imaginer de greffer un pôle de e-service, répondant aux besoins de la population de sa zone de chalandise. **Pascal Crétot**, directeur des Opérations, SI et Digital de CFAO, a souhaité mettre en place un comité de jeunes, chargé de tracer les nouvelles lignes. Ils ont en quelque sorte carte blanche pour faire des propositions au Comex, sans se préoccuper de présenter des business plans chiffrés car de toute façon les prévisions dans le monde du digital sont souvent erronées.

Denis Ruyant, secrétaire général du CEMA (équivalent du CIAN pour les entreprises monégasques) a rappelé comment le digital avait libéré les énergies et comblé les manques : peu de téléphone fixe, adoption rapide du portable ; faible bancarisation, développement du m-paiement. Toutefois, la rentabilité peut être difficile à trouver. Ainsi après une belle aventure de trois ans, le site Africashop lancé par CFAO vient de suspendre son activité.

Commission Juridique et Fiscale – CIAN Paris, 23 mai

La Commission juridique et fiscale s'est réunie, sous la présidence de **Jean Jacques Lecat**, pour examiner et commenter les nouveaux textes de l'OHADA concernant le règlement alternatif des litiges, entrés en vigueur le 15 mars 2018 : le nouvel Acte uniforme sur l'arbitrage (remplaçant le précédent Acte uniforme adopté en 1999), le règlement d'arbitrage de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) révisé et le nouvel Acte uniforme sur la médiation.

Ce dernier concerne tout processus de règlement amiable d'un différend par un tiers, le médiateur, qu'il soit initié contractuellement par les parties ou par un juge ou, un arbitre ou une entité publique. Il s'applique aux litiges entre personnes privées ou avec des entités publiques y compris des Etats

Michael W. Bühler, avocat associé du cabinet Jones Day, qui a effectué une mission de conseil auprès du Secrétariat Permanent lors de la préparation des nouveaux textes, a donné des indications sur leur processus d'élaboration et sur les principales innovations qu'ils contiennent et qui visent à renforcer les garanties données aux parties et à améliorer l'efficacité du recours à l'arbitrage comme mode de résolution des litiges

Benoit Le Bars, managing partner du cabinet Lazareff Le Bars, a passé en revue les conséquences pratiques des nouvelles dispositions d'arbitrage et du nouveau Règlement de la CCJA. Il a souligné le renforcement de la transparence et de la sécurité des instances d'arbitrage et la plus grande célérité auxquelles ces mesures devraient conduire.

Jean Jacques Lecat, avocat of counsel, Equipe

En savoir plus

Commission Santé

Erick Maville, président
emaville@santeentreprise.com

Commission Digital

Jean-Michel Huet, président
jean-michel.huet@bearingpoint.com

Commission Juridique et Fiscale

Jean Jacques Lecat, président
jean-jacques.lecat@cms-fl.com

CIAN

www.cian-afrique.org

Retrouvez les documents
des commissions sur votre
espace adhérent.



En savoir plus**Commission Institutions Européennes**

Lors de son Conseil d'Administration, le CIAN a décidé le déploiement d'une nouvelle activité au service des entreprises, consistant à les représenter auprès des Institutions Européennes et à mobiliser les fonds européens pour le financement des projets en Afrique.

Le CIAN a donc créé une nouvelle commission permanente, intitulée Commission Institutions Européennes, dont **Patrick Sevaistre**, membre du comité directeur du CIAN et expert de ces questions, a accepté d'assurer la présidence.

sevaistre.patrick@gmail.com

Nigeria

Informations économiques

<https://>

www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/Pays/nigeria

Business France

www.businessfrance.fr

Afrique anglophone

Jacques Manlay, expert CIAN
jacques.manlay@orange.fr

Afrique de CMS Francis Lefebvre Avocats, a plus particulièrement commenté les changements intervenus dans le cadre des arbitrages relatifs aux conflits avec les Etats. Il a notamment indiqué que la capacité pour les Etats et toute personne morale de droit public d'arbitrer, qui n'existe en France que par exception, est confirmée et élargie dans l'espace OHADA, y compris dans le cas de différends non contractuels concernant l'application des traités et des lois sur les investissements.

Enfin **Alain Fénéon**, avocat honoraire, a exposé tout l'intérêt que présente le nouvel Acte uniforme qui régit et sécurise désormais les processus de médiation ad hoc ou institutionnelles par un tiers, à l'exclusion de la médiation judiciaire.

Commission Institutions Européennes – CIAN Paris, 6 juin

Organisée pour lancer la nouvelle Commission du CIAN, présidée par **Patrick Sevaistre**, cette première réunion avait pour thème : « Savoir mobiliser les fonds européens pour le financement des projets en Afrique ».

Elle proposait aux entreprises de s'informer du nouveau contexte bruxellois où émergent une nouvelle approche et de nouveaux instruments de la Commission Européenne vis-à-vis de l'Afrique qui offrent des perspectives a priori plus concrètes en faveur des investissements privés dont l'impact sur le développement commence à être reconnu. Mais il reste difficile d'identifier qui fait quoi dans la nébuleuse protéiforme de l'architecture de l'aide au développement de l'Union européenne, aux montants pourtant conséquents.

En effet l'Union européenne consacre au financement des infrastructures et du développement de l'Afrique un budget de plus de 30 milliards d'€ dans le cadre du 11ème FED (2014-2020). Dans ce 11ème FED, une grande partie de ces fonds ne sont pas encore décaissés. De surcroît, à partir de l'été 2018, les prochaines stratégies pays entrent en discussion pour les contenus du 12ème FED.

A partir de ce constat, Patrick Sevaistre et **Olivier Feix**, président de Zenon7, cabinet spécialisé dans la promotion des intérêts français à Bruxelles, se sont efforcés de répondre ensemble aux questions suivantes : quelles actions peuvent être engagées dès maintenant pour la mobilisation des fonds restants disponibles ? Comment analyser pour la programmation à venir les possibilités de financement de projets et comment s'organiser pour que nos entreprises en soient les bénéficiaires ?

Les deux animateurs ont proposé un éclairage sur les nouvelles orientations de l'Union européennes en faveur des entreprises européennes pour l'Afrique ainsi qu'une cartographie des fonds restants disponibles par grande région (Afrique de l'Ouest, Centrale, Australe et de l'Est).

Ces présentations ont été enrichies par le témoignage de **Nicolas Sureau**, directeur Métiers Environnement & Industrie d'EIFFAGE INFRASTRUCTURES. Elles ont permis d'alimenter un débat avec les participants sur l'offre et les actions possibles de la part du CIAN.

Les conclusions de cette première réunion de la Commission Institutions Européennes du CIAN marquent le lancement effectif des travaux du CIAN en vue d'apporter à ses adhérents conseil et appui pour accéder plus aisément aux divers instruments financiers de la Commission Européenne tout en cherchant à influencer les politiques impactant directement les conditions d'opération des entreprises en Afrique.

Atelier Nigeria – Business France Paris, 5 juin

Proposé dans la perspective du voyage du président Macron à Abuja et Lagos en juillet, l'atelier de Business France a rencontré un vif succès.

L'ambassadeurs du Nigeria en France et celui de la France au Nigeria ont présenté les perspectives économiques, suivies de tables rondes avec des intervenants nigériens et français, de haut niveau du monde des affaires.

Le Nigeria interpelle toujours par sa taille : population de 190 millions, PIB de 400 milliards de \$ (53 % services, 25% agriculture, 9% secteur manufacturier). A noter que les hydrocarbures ne représentent que 9 % de ce PIB, mais que ce secteur est source de 90% des recettes en devises. Bref un pays d'une taille telle que l'ancienne ministre des finances, **Ngozi Okonjo Iweala**, affirmait « *si vous n'êtes pas au Nigeria, vous n'êtes pas en Afrique !* »

Si la crise des deux dernières années, liée au marché pétrolier, a entraîné une forte dévaluation du Naira, aujourd'hui stabilisé, et limité la croissance à 0,8% en 2017, le FMI prévoit une croissance de + 2,1% cette année.

Cependant le budget de l'Etat (26 milliard \$), par manque de rentrées fiscales, est très faible et ne permet pas de financer les infrastructures (routes, électricité, ports). Le service de la dette interne reste élevé. En 2017, un excédent commercial de 13 milliard \$ a été enregistré et à ce jour, les réserves de change couvrent 9 mois d'importation. Le Nigeria a placé 7 milliard d'eurobonds et la bourse de Lagos a beaucoup remonté. L'inflation est forte (12%), la politique monétaire assez restrictive d'où des coûts de financement élevés (trésorerie) pour les entreprises.

C'est un pays d'entrepreneurs capables de s'adapter aux situations de crise et de rebondir sans aide de l'Etat. Ce dynamisme est illustré par les grands businessmen nigériens (Dangote, Elumelu, Rabi, Oviah, etc) qui ont développé un capitalisme pan africain vers les pays anglophones et même francophones, précédés par les grandes banques nigérianes (UBA, First Bank, GTB, Access Bank, Zenith Bank, etc)

Autre secteur « bouillonnant » : les TIC (2,4% du PIB), l'existence d'une Silicon Valley à Yaba (quartier populaire de Lagos), Nollywood (2 500 films/an et 80% de la production africaine).

Enfin pour conclure, il est mentionné que le développement des affaires avec la France est souhaité par tous !

VIE DES SOCIÉTÉS



Nominations

Philippe Beti est nommé Directeur d'Ascoma

Cameroun et Directeur Général de la Zone Afrique Centrale Ouest (Burundi, Centrafrique, Guinée Équatoriale, Rwanda, Tchad). Il remplace **Sylvain Cousin** qui a dirigé Ascoma Cameroun pendant 15 ans et qui a fait valoir ses droits à la retraite pour fin 2018.

Moustapha Tawel Kamara a rejoint Ascoma en avril 2018 en tant que Directeur d'Ascoma Mali, où il remplace Vance Abissa. Moustapha Kamara a notamment exercé la fonction de Chef de Département Technique Réassurance et Courtage chez NSIA. Sous la supervision de **Jean-François Alauze**, Directeur Régional Afrique de l'Ouest, il poursuivra le développement du Groupe Ascoma au Mali.

Aboubacar Kabore est nommé Directeur d'Ascoma Niger depuis avril 2018 et succède à Hamadou Zakou. Aboubacar Kabore a rejoint le Groupe Ascoma en 2012, et a occupé différentes fonctions en Côte d'Ivoire. Sous la supervision de Jean-François Alauze, Directeur Régional Afrique de l'Ouest, Aboubacar Kabore pilote le développement de la filiale nigérienne.

dimelo Nouveau bureau au Kenya

Dimelo annonce l'ouverture de son nouveau bureau à Nairobi, dirigé par **Olivier Mentine**, responsable International Business Development.

La plateforme Dimelo facilite la transformation digitale des entreprises en leur permettant de déployer et piloter leur relation client omni-digitale sur tous les canaux (messaging, réseaux sociaux, live-chat, mobile, email).

Déjà présent dans 22 pays africains, Dimelo accompagne principalement des entreprises dans les industries des Télécoms, des Banques/Assurance, des Énergies et des Transports. L'entreprise se concentre également sur le secteur du mobile banking qui connaît une croissance importante en Afrique.

L'ouverture de ce nouveau bureau va permettre à Dimelo de renforcer sa présence en Afrique et d'être au plus proche du marché de l'Afrique subsaharienne. L'activité en Afrique du Nord continuera d'être gérée depuis le siège de l'entreprise à Paris. A l'horizon fin d'année, Dimelo projette d'être présent dans 30 pays africains.



Se former à la crise pour protéger la réputation de l'entreprise

En travaillant avec des entreprises implantées en Afrique, EH&A a pu observer que bien souvent, le facteur culturel faisait varier la définition de la crise.

Par exemple, en France, un accident mortel mobilisera les équipes de la marque et pourra faire la Une des médias. En Afrique, les équipes pays de la même marque pour le même événement n'ouvriront pas nécessairement de cellule de crise alors que le risque de diffusion dans les médias et dans les médias sociaux en particulier est très fort.

Afin de protéger la réputation de l'entreprise, il est donc primordial que toutes les filiales aient une compréhension homogène de ce qu'est une crise. N'oublions pas qu'un tweet est immédiatement planétaire donc un « bad buzz » au Gabon impacte le marché français très facilement.

Cependant, les formations nécessaires à l'acquisition des bons réflexes nécessitent des budgets importants notamment à cause des coûts de déplacement.

Pour réduire cette charge et optimiser la réponse à la crise dans les filiales africaines, EH&A a mis au point un outil et une méthode permettant l'entraînement à distance ! Cette méthode est d'ores et déjà opérationnelle chez Vivo Energy dans 17 pays d'Afrique.

EVERSHEDS SUTHERLAND

Les PPP en Afrique francophone, défis et opportunités

La conférence organisée par Eversheds Sutherland, Business Africa Magazine et le CIAN se tiendra finalement le 29 juin, de 14h30 à 19h dans les locaux d'Eversheds Sutherland LLP à Paris.

Cette conférence-débat réunira acteurs français et africains pour des échanges autour de cas concrets. Elles permettra d'aborder des questions relatives aux conditions de réussite des PPP en Afrique francophone et notamment les contraintes financières, politiques et techniques qui jalonnent la vie d'un PPP. Réservez la date dans votre agenda !



Expertise Oil&Gas

EY (anciennement Ernst & Young) a organisé la 11e édition de son Panafrican Oil & Gas Tax Workshop les 14 et 15 juin à Paris.

Cet événement s'adressait plus particulièrement aux acteurs de l'exploration-production. Les fiscalistes d'EY venus de toute l'Afrique ont présenté aux clients français et internationaux les évolutions générales et sectorielles, les nouveautés en matière de prix de transfert et les nouveaux risques à anticiper.

Naissance du Club Maât

EY en France a porté sur les fonts baptismaux son Club Maât le 25 avril. Lancé par quelques passionnés, le Club Maât est ouvert à toutes celles et ceux au sein d'EY qui s'intéressent à l'Afrique, du nord au sud. Il vise à mieux faire connaître l'Afrique et à mettre en avant les talents issus de la diaspora, au sein d'EY et à l'extérieur. Il réunit déjà 200 personnes.

Olivier Kaba, responsable du programme Migrations de l'Agence française de développement, était le premier invité du Club. Il a notamment démonté quelques idées reçues sur les motivations et le rapport coût/bénéfice des migrations à travers le monde. Les nombreuses questions sur les rôles respectifs du secteur privé et du secteur public ou l'efficacité de l'aide publique au développement ont donné lieu à des débats animés.

Pour mémoire, c'est **Cheikh Anta Diop** qui a contribué à la popularité de Maât, une déesse égypt-

En savoir plus

ASCOMA

www.ascoma.com

DIMELO

www.dimelo.com

Olivier Mentine, International Business Development

olivier.mentine@dimelo.com

EH&A

www.eha-consulting.com

81 boulevard de Clichy

75009 Paris

+33 1 44 52 06 97

contact@eha-consulting.com

EVERSHEDS SUTHERLAND

www.eversheds-sutherland.com/global/en/where/europe/france/-/fr/index.page

www.eversheds-sutherland.com/global/en/where/europe/france/-/fr/index.page

www.eversheds-sutherland.com/global/en/where/europe/france/-/fr/index.page

www.eversheds-sutherland.com/global/en/where/europe/france/-/fr/index.page

Adresse :

8, place d'Iéna, 75116 Paris

Contact pour la conférence,

Nathalie Bezeault

NathalieBezeault@eversheds-sutherland.com

NathalieBezeault@eversheds-sutherland.com

BUSINESS AFRICA Magazine

businessafricamag.com

EY

www.ey-avocats.com

En savoir plus**SAHAM FINANCE**www.saham.com

David Vigier

david.vigier@sahamfinances.com**VIEIRA DE ALMEIDA**

Mathieu Le Roux, associé

MLR@vda.pt**YELE CONSULTING**www.yele.frcontact@yele.fr

tienne incarnant les principes d'équité, de paix, de respect et de justice.

**Récompensé lors de l'Africa CEO Forum 2018**

A l'occasion de l'Africa CEO Forum qui s'est tenu à Abidjan les 26 et 27 mars derniers, **Nadia Fettah**, directrice générale de Saham Finances a reçu le prix de CEO de l'année.

Par ailleurs, Sanlam, l'assureur sud africain qui a repris Saham Finances le 7 mars 2018, a reçu le prix de Compagnie de l'année à cette même occasion.

**Nouvelle offre au Cameroun**

Le Cameroun devient le dernier pays en date à intégrer la zone géographique couverte par le cabinet d'avocats VdA et son réseau international de cabinets partenaires, VdA Legal Partners.

VdA s'associe avec le cabinet Core Africa Lawyers, qui est basé à Douala et qui compte deux associés, **Constant Koum** et **Esther Massoua**, un avocat of counsel, **François Lecompte**, ainsi que leur équipe de collaborateurs.

Par ce partenariat, VdA entend accompagner localement le développement d'une des économies les

plus diversifiées de la sous-région, en intervenant sur tous types de dossiers, aussi bien au stade du conseil que du contentieux.

**Nouvelle représentation au Sénégal**

Yélé Consulting, société de conseil et d'ingénierie spécialisée dans les Smart Energies, vient d'ouvrir en avril un nouveau bureau de représentation au Sénégal.

Déjà implanté au Mali via sa filiale CIFED, Yélé Consulting confirme ainsi son engagement en faveur de l'émergence et du développement de modèles énergétiques durables en Afrique. A cet effet, la nouvelle représentation de Yélé Consulting au Sénégal se pose comme un prolongement de l'expertise et des compétences en énergies et numérique de Yélé Consulting en France, et vient diffuser dans la sous-région l'expertise pédagogique développée par CIFED au Mali.

Par ailleurs, Yélé Consulting et CIFED, en partenariat avec le Haut Conseil des Collectivités du Mali, vont bientôt démarrer une mobilisation de financements pour soutenir le développement de leur projet « Energie Sociale, Durable et Rurale au Mali », visant à accompagner l'accès à une énergie productive dans des zones rurales du Mali.

NOUVEAUX ADHERENTS**En savoir plus****UBA**www.ubagroup.com

United Bank for Africa Plc
Tour Egée, 9-11, allée de l'Arche, 92400 Courbevoie.

René-Laurent Alciator, Head,
UBA Representative Office &
Global Account Manager
renelaurent.alciator@ubagroup.com

GGAggaexpat.com

42 rue Fortuny, 75017 Paris

Hervé Eschasseriau, président
Herve.Eschasseriau@assurance-gga.fr

**Banque nigérienne de référence**

United Bank for Africa Plc est une institution financière majeure en Afrique.

UBA a démarré ses opérations au Nigéria en 1949 en tant que British and French Bank Limited, dont les activités ont été incorporées dans UBA en 1961. En 1970 UBA devient la première banque nigérienne à être cotée en bourse.

Sous la houlette de **Tony Elumelu**, Standard Trust Bank et UBA fusionnent en 2005, réalisant la plus grande fusion-acquisition du marché des capitaux nigérien. L'internationalisation d'UBA s'ensuit alors. Elle est toujours en cours, avec aujourd'hui un réseau panafricain de filiales et d'agences dans 20 pays du continent, une succursale à New York, une filiale à Londres et un bureau de représentation à Paris.

Notre expertise avérée dans les secteurs clés de l'économie africaine parmi lesquels le pétrole et gaz, les infrastructures, la finance, l'agriculture, les biens de consommation, etc., alliée à notre présence internationale, nous positionne comme un partenaire privilégié, au service d'une clientèle de multinationales, des grandes entreprises et des PME opérant en Afrique, des gouvernements africains et de plus de 14 millions de particuliers.



G.G.A. Conseil et Gestion
Assurance Santé Internationale

Spécialiste en Santé internationale

Fondé en 1974, le GGA est un cabinet de conseil et de gestion d'assurance santé internationale répondant aux besoins

de personnels locaux et expatriés en Afrique et au Moyen Orient à revenu moyen et haut. Le cabinet se développe rapidement en Afrique. Il a aujourd'hui ouvert des filiales de courtage et de gestion au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et en RDC. Le Kenya est prévu pour la fin de l'année.

Le GGA propose une gestion des remboursements de soins haut de gamme et innovante qui combine le tiers payant généralisé en local avec du tiers payant hospitalier à l'international.

Ce groupe familial est dirigé par **Hervé Eschasseriau**. Il compte à ce jour 30 salariés.

**Adieu Sammy !**

Le CIAN a l'immense peine de faire part du décès soudain de **Sammy Oussedik**, président de son comité Afrique du Nord.

Ses analyses des situations politiques et économiques de sa région étaient toujours d'une grande finesse et fondées sur une connaissance exceptionnelle des situations, des rapports de force et des empreintes du passé. Son ouverture d'esprit et sa capacité d'écoute rendaient ses explications convaincantes et enrichissantes. Il s'impliquait aussi avec force pour

l'Algérie et travaillait à la recherche d'un processus politique préparant l'avenir.

Il y a trois ans, il avait rejoint le CIAN, où il a toujours fait preuve de disponibilité et de bienveillance. Du fait de son expertise et de son empathie, nous lui demandions fréquemment de conseiller nos sociétés membres, ce qu'il faisait avec enthousiasme. Très fidèle aux réunions du Comité directeur, il apportait beaucoup avec son sens de la synthèse et son humour. Il va beaucoup nous manquer !

Juin / Juillet 2018

PARTENARIATS / EVENEMENTS



Journée RH Afrique, Paris 8ème, 5 juillet 2018

Le CIAN et le Cercle Magellan, le réseau des spécialistes en ressources humaines internationales, sont heureux de vous inviter à la Journée Afrique, qu'ils organisent ensemble, à l'intention des responsables RH et de BU Afrique.



Les experts du Cabinet Mercer dresseront un panorama de la mobilité internationale en Afrique et commenteront les indices de coût de vie, les indices de mobilité et de difficulté des conditions de vie et de travail... Les équipes du Cercle Magellan vous sera

proposeront ensuite d'échanger entre pairs sur les pratiques de votre entreprise et les questions posées en matière de rémunération et d'avantages sociaux par une mobilité sur le Continent. Inscrivez-vous auprès du CIAN !



Spotlight Nigeria, Paris, Hôtel Marriott Rive Gauche, 4-5 octobre 2018

Troisième édition de ce Forum Investisseurs organisé par FON (Friends of Nigeria) et soutenu par l'Ambassade du Nigeria à Paris, la CCI France Nigeria et le CIAN.



Ambition Africa 2018, Paris, Ministère de l'Economie et des Finances, 22-23 octobre 2018

Business France, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères vous donnent rendez-vous à Ambition Africa 2018, l'événement business de référence entre la France et l'Afrique.

Des ateliers thématiques seront proposés, notamment autour des solutions de financement pour se développer en Afrique, des enjeux de l'agro-industrie, du mix énergé-

tique et des nouveaux usages du numérique. Des rendez-vous de BtoB seront organisés avec les entreprises africaines participantes.



Rencontres d'affaires francophones, Paris, Palais de la Mutualité, 8 novembre 2018

Langue officielle dans 32 pays, le français arrive en troisième position des langues les plus utilisées dans le monde des affaires (après l'anglais et le mandarin) et l'Organisation Internationale de la Francophonie recense plus de 274 millions de locuteurs répartis sur les 5 continents.

Comment votre organisation peut-elle exploiter cet atout ?

Mission Internationale, la CCI Internationale et le CIAN vous proposent de rencontrer des entreprises qui ont choisi de s'appuyer sur leur francophonie pour se développer et conquérir de nouveaux marchés, avec un focus particulier pour cette édition 2018 sur la transformation digitale et l'intelligence artificielle.

Réduction pour les adhérents du CIAN

En savoir plus

Cercle Magellan

www.magellan-network.com

Journée RHAfrique

Inscription auprès du CIAN
communication@cian.asso.fr

Spotlight Nigeria

spotlightnigeria-france.com

Contact

info@spotlightnigeria-france.com

Business France

Contacts Ambition Africa 2018

Christelle Labernède,

Chef Service Evénements spéciaux

christelle.labernede@businessfrance.fr

[@businessfrance.fr](https://twitter.com/businessfrance)

Julien Couchouron,

Chef de projet

julien.couchouron@businessfrance.fr

[@businessfrance.fr](https://twitter.com/businessfrance)

Les rencontres d'affaires francophones

www.rencontres-affaires-francophones.com

Les inscriptions sont ouvertes !

Demandez le code de

réduction adhérents CIAN à

communication@cian.asso.fr

NOMINATIONS

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Marc Sédille, consul général de France à Alger

Stéphanie Seydoux, ambassadrice en charge des questions de santé mondiale

REVUES

Secteur Privé & Développement (PROPARCO)

- **Financer les start-up pour construire les économies de demain en Afrique, N°29, 1er trim 2018**
- **Secteurs hôtelier et touristique en Afrique, un marché en plein essor, HS, juin 2018**

Vous pouvez télécharger ou feuilleter tous les numéros de la revue en ligne,

<http://blog.secteur-prive-developpement.fr/la-revue-spd/>



PUBLICATIONS

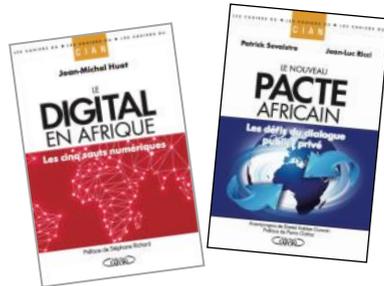
GUIDES PRATIQUES DU CIAN

**La responsabilité sociale
et environnementale des
entreprises françaises en
Afrique : enjeux, pratiques
et recommandations**
(10 € + port)

**Résister aux sollicitations
indues dans le domaine
fiscal et douanier**
(9 € + port)

**Recruter pour l'Afrique :
jongler avec les paradoxes**
(10 € + port)

Pour les commander
communication@cian.asso.fr
Tél. +33 (0)1 45 62 55 76



Le Digital en Afrique. Les cinq sauts numériques,
Jean-Michel Huet, Les Cahiers du CIAN, mars 2017

**Le Nouveau Pacte Africain. Les défis du dialogue public
-privé,** Patrick Sevaistre & Jean-Luc Ricci, Les Cahiers du
CIAN, oct 2017

AGENDA

CIAN

PARIS – Commission Sûreté, 21 juin
PARIS – Conférence PPP, 29 juin
PARIS – Journée RH Afrique, 5 juillet
PARIS – Commission Digital, 7 septembre
PARIS – Commission Santé & Sûreté, 18 sept
PARIS – Commission RSE, septembre (tbc)
PARIS – **Déjeuner-débat, 16 octobre**

AFD/ EXPERTISE FRANCE

PARIS – Santé et sécurité des populations du
Sahel, 26 juin

APIP GUINEE

PARIS – Diaspora et Développement :
quels partenariats pour la Guinée, 28-29 sept

BPI FRANCE

PARIS – Inno Génération, 4^e édition, 11 oct

BUSINESS FRANCE

PARIS – Fonds euro. intra et extra-communautaires
en faveur de la transition énergétique, 12-13 sept
KENYA – Renc. BtoB dév. urbain et ville durable,
sept (tbc)
TUNISIE & MAROC – Ind. agro-alimentaire, sept.

Programme de la France à l'export

www.programme-france-export.fr

BUSINESS FRANCE / MINFI / MEAE PARIS – Ambition Africa, 22-23 oct

CLASSE EXPORT/IPEMED

PARIS – Rencontres Africa, 24-25 septembre

AFRICA 2030

PUTEAUX – Afrique-Europe, un nouveau parte-
nariat pour un avenir commun, 20 juin

EVERSHEDS/CIAN/Business Africa

PARIS – Les PPP en Afrique francophone, défis et
opportunités, 29 juin

FORUM DES DIASPORAS AFRICAINES

PARIS – Innover, fédérer, agir, 22 juin

IPEMED

PARIS – Quelle contribution chinoise à l'industriali-
sation de la Méditerranée et de l'Afrique, 27 juin

MEDEF INTERNATIONAL

PARIS – Ambassadeur de France en Egypte, 25 juin
MAURITANIE – Délég. Chefs d'entr., 9 juil
PARIS – Rencontres lors de la venue des Ambassa-
deurs de France à Paris, fin août-début sept (tbc)
PARIS – Les villes en Afrique, 10 sept

PARIS EUROPLACE

PARIS – Digitalisation de l'Afrique, quel impact
sur la finance africaine, 26 juin

SPOTLIGHT NIGERIA

PARIS – Forum Investisseurs, 4-5 oct

La Lettre du CIAN

Président :
Alexandre Vilgrain

Directrice de la publication :
Sandrine Sorieul

Ont collaboré à ce numéro :
Stephen Decam, Etienne Giros,
Jacques Manlay, Jean Jacques Lecat,
Patrick Sevaistre

Pour vous abonner :
communication@cian.asso.fr

Le CIAN, association loi 1901, est une organisation patronale privée française rassemblant les entreprises investies en Afrique. A travers leurs 10 000 établissements et 300 000 collaborateurs sur place, ses membres réalisent un chiffre d'affaires de 60 milliards €, soit 80% de l'activité française sur le continent.

Le CIAN est fondé à promouvoir et défendre leurs intérêts en Afrique en favorisant le partage d'expérience au sein de Commissions, en apportant conseil et appui via un réseau influent ainsi qu'en intervenant, pour eux, auprès des décideurs publics et privés, français et étrangers. Il propose ainsi des solutions pragmatiques aux difficultés liées à leurs activités.

Le CIAN les incite, dans le cadre de leurs responsabilités sociales, à œuvrer pour un développement durable de l'Afrique (adhésion à la Charte RSE du CIAN et à sa Déclaration sur la prévention de la corruption).

Conseil Français des Investisseurs en Afrique

45, Rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

Tél. : +33 (0)1 45 62 55 76

Fax : +33 (0)1 42 56 79 33

Email : contact@cian.asso.fr

Site : www.cian-afrique.org



**Retrouvez-nous
sur le Web :**

www.cian-afrique.org